

Diagnostic de la professionnalisation dans le sport



**et focus métier
d'éducateur sportif**
en région Centre-Val de Loire

Sommaire



Périmètre d'analyse et activités couvertes

P.2

Tissu économique et caractéristiques des emplois

P.2



Focus sur les éducateurs sportifs

P.8

Panorama régional de l'offre de formation

P.12



Conclusion

P.15

Un diagnostic pour alimenter les travaux de la CRS

La Conférence Régionale du Sport (CRS) du Centre-Val de Loire, organe de gouvernance de la politique sportive régionale, a été instaurée le 20 janvier 2021. Cette plateforme de dialogue, de concertation et de décision rassemble l'ensemble des acteurs du sport régional et est structurée autour de trois commissions techniques : Utilité sociale, Équilibre territorial, et Développement économique. Les acteurs impliqués proviennent de quatre collèges distincts : les services de l'État, les collectivités territoriales, le mouvement sportif, et le monde économique et social.

La commission « Développement économique », qui comprend notamment la DRAJES, France Travail, l'AFDAS, le service de formation professionnelle du Conseil régional, et le CROS, se concentre sur la professionnalisation des acteurs du sport. Ses premiers objectifs sont de recenser et d'analyser les besoins en matière d'emploi et de formation, ainsi que de consolider une offre régionale de formation et d'accompagnement.

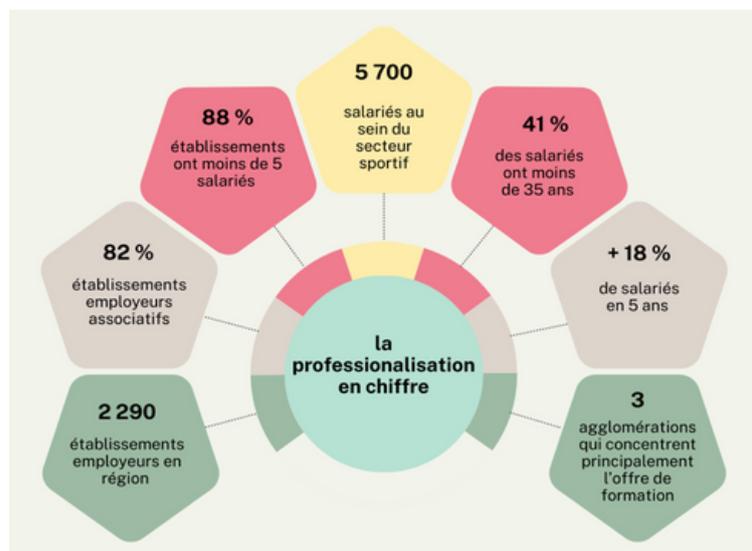
Dans ce contexte, le GIP Alfa Centre a été sollicité pour recenser les données des structures employeuses dans le secteur sportif, effectuer un focus sur le métier d'éducateur sportif et sur les offres de formation disponibles. Cette contribution vise à apporter les éléments d'éclairages nécessaires pour mieux comprendre les dynamiques actuelles du marché de l'emploi sportif et à alimenter les réflexions pour répondre aux besoins de professionnalisation dans la région.

Analyse des dynamiques des activités sportives et de l'emploi

Ce diagnostic vise à fournir une analyse détaillée de la situation actuelle des activités sportives et de leurs impacts sur l'emploi, avec un accent particulier sur les métiers d'éducateurs sportifs. **À travers l'examen des données économiques et démographiques, ce travail met en lumière les principales caractéristiques des entreprises sportives locales, les tendances de l'emploi, et les défis auxquels le secteur est confronté.**

En s'appuyant sur les fichiers DSN (Déclarations Sociales Nominatives) et le Recensement de la Population, il est possible de cartographier le tissu économique des établissements sportifs, majoritairement constitués en associations loi 1901, et d'analyser les dynamiques de l'emploi salarié.

Accroche



Point méthodologique (sources et périmètre)

La période étudiée, allant de 2013 à 2022, offre une vision de l'évolution du secteur, marquée par la résilience face à la crise sanitaire de 2020 et une forte reprise de l'emploi post-pandémie.

Les sources utilisées dans ce document sont diversifiées : DSN (Accos-Urssaf), Recensement de la population, nomenclature PCS (INSEE), Enquête IDEJEPS (INJEP), Foromes (DRAJES), Apprentissage (AFDAS), Enquête BMO (France Travail), Nomenclature des métiers FAP (DARES) ...

Les données Acoss-URSSAF utilisées pour analyser le nombre d'établissements employeurs se concentrent sur les établissements dits "actifs", c'est-à-dire ceux ayant déclaré des salaires versés au cours de l'année. La disparition temporaire d'un établissement dans les données peut indiquer soit une fermeture définitive soit une suspension temporaire des activités, comme observé pendant la crise sanitaire.



Rappel du périmètre d'analyse et activités couvertes

Le périmètre d'analyse et les activités couvertes sont définis par la nomenclature de l'INSEE selon le code d'activité principale des établissements, permettant ainsi d'identifier tous les établissements relevant du secteur sportif. Ce domaine comprend cinq classes distinctes :

93.11Z - Gestion d'installations sportives : Exploitation d'installations pour des événements sportifs, comprenant stades, pistes, piscines, salles de sport, terrains de golf, et bowlings.

93.12Z - Activités de clubs de sports : Activités des clubs professionnels, semi-professionnels ou amateurs proposant des activités sportives à leurs membres.

93.13Z - Activités des centres de culture physique : Clubs et centres dédiés à la culture physique et à la musculation

93.19Z - Autres activités liées au sport : Activités non spécifiées précédemment, telles que la gestion d'événements sportifs, les sports professionnels, les ligues sportives, ainsi que les activités de chasse et pêche sportives.

8551Z - Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs : Enseignement de diverses disciplines sportives et d'activités de loisirs.

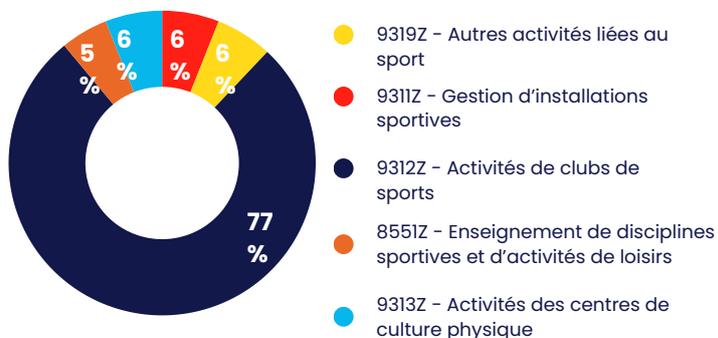
Pour analyser les caractéristiques de l'emploi salarié, l'exploitation des fichiers DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) et du RP (Recensement de la Population) est privilégiée. De plus, l'évolution des effectifs salariés est étudiée à partir des données de l'ACOSS (par code APE).



Tissu économique et caractéristiques des emplois

En 2022, les activités liées aux sports (gestion d'installations, centres de culture physique, clubs sportifs et établissements d'enseignement du sport) regroupent **2 290* établissements employeurs en région (sur un total de 10 000 établissements employeurs et non employeurs)**.

Fig 01 – Répartition des établissements employeurs du champ privé associés au secteur sport, selon l'activité principale (source : AcoSS-Urssaf 2022)



Une prédominance des activités de clubs de sports

Les activités de clubs de sports représentent à elles seules 77 % des établissements recensés.

Cette prédominance reflète la structure organisationnelle du sport en France, où les clubs sportifs jouent un rôle central dans la promotion et la pratique des activités sportives.

Les activités des centres de culture physique et la gestion d'installations sportives représentent chacune 6 % du tissu des établissements employeurs.

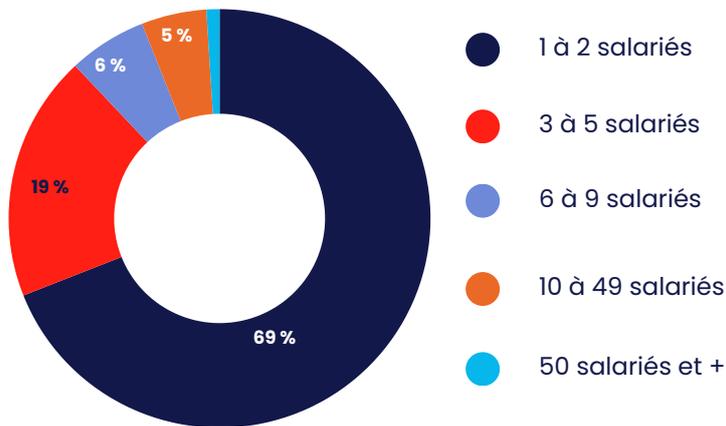
Les centres de culture physique, comme les salles de fitness et de musculation, répondent à une demande particulière de la population pour des activités de fitness, des programmes de remise en forme et des séances de coaching personnalisé.

L'importance du modèle associatif

Le fait que 82 % des établissements employeurs soient constitués en association loi 1901 souligne **l'importance du modèle associatif dans le secteur sportif.**

Parmi les 18% d'établissements employeurs n'étant pas constitués en association, on retrouve notamment les SARL (8%), les sociétés par actions simplifiées SAS (3%), les sociétés civiles (2%), ou encore les établissements publics, collectivités territoriales.

Fig 02 – Répartition des établissements employeurs du champ privé associés au secteur sport, par tranches d'effectifs (source : Acooss-Urssaf 2022)



Un tissu essentiellement composé de très petites structures de moins de 5 salariés

Les établissements employeurs dans le secteur sportif en région sont majoritairement de petite taille. Une large majorité (94 %) de ces établissements déclare moins de 10 salariés, dont 88 % en comptent moins de 5.

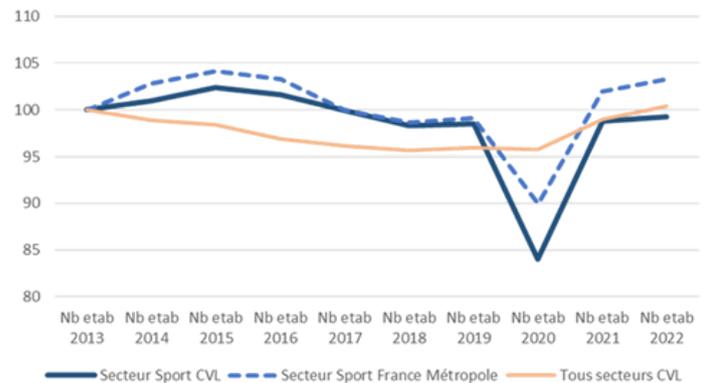
La prévalence des très petites structures est due à plusieurs facteurs :

-Modèle associatif dominant : Comme mentionné précédemment, 82 % des établissements sportifs sont des associations loi 1901, où la place des bénévoles encadrants est majeure.

-Diversité des activités sportives : Le secteur sportif comprend une vaste gamme d'activités : du football au yoga en passant par l'ultimate. Beaucoup de ces activités peuvent être gérées efficacement avec un personnel réduit, particulièrement dans les premières phases de développement ou dans les zones à faible densité de population.

-Ressources financières limitées : Les petites structures disposent souvent de budgets modestes, financés par les cotisations des membres, les subventions publiques et les sponsors locaux. Ces ressources limitent la capacité d'embaucher un grand nombre de salariés.

Fig 03 – Evolution des établissements employeurs du secteur sport (indice base 100 = année 2013 – ACOSS-URSSAF)



Un tissu d'établissements employeurs relativement stable depuis 10 ans, hormis la période Covid

Le secteur sportif en région a montré une stabilité notable dans le nombre d'établissements employeurs au cours de la décennie 2013-2022, à l'exception de l'année 2020 marquée par la crise sanitaire de la Covid-19. Entre 2013 et 2019, le nombre d'établissements employeurs dans le secteur sportif est resté relativement constant.

Cette stabilité peut être attribuée à plusieurs facteurs. Le soutien institutionnel et financier, notamment par le biais de politiques publiques et de subventions, a permis aux associations sportives et aux petites structures de maintenir leurs activités et leur personnel. De plus, l'intérêt constant de la population pour le sport et les activités physiques a assuré une demande stable pour les services offerts par ces établissements.

L'année 2020 a marqué une rupture dans cette stabilité en raison des impacts de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Les confinements et les restrictions sanitaires ont eu des conséquences directes et sévères sur le secteur sportif. Les fermetures temporaires des établissements ont été inévitables, et les réductions d'activités, même après la levée des confinements, ont limité la capacité des installations sportives à fonctionner à pleine capacité, impactant les revenus et la viabilité financière des établissements.

De nombreuses structures ont opté pour une mise en "sommeil" plutôt qu'une fermeture définitive, en attendant une reprise plus stable des activités.

Le fort rebond observé en 2021 dans le nombre d'établissements employeurs souligne que beaucoup de structures mises en sommeil en 2020 ont repris leurs activités dès que les conditions sanitaires l'ont permis.

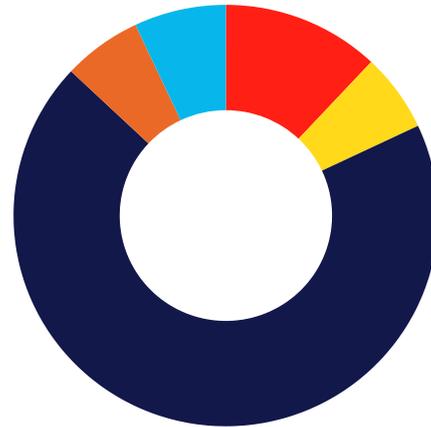
La levée progressive des restrictions sanitaires a permis aux établissements de rouvrir et de reprendre leurs activités normales. Les aides et subventions gouvernementales ont joué un rôle non négligeable en aidant les établissements à survivre et à se remettre en marche après la crise.

***À noter :** Selon l'étude "Emploi-Formation" de l'Observatoire des Métiers du Sport, publiée en octobre 2024, le nombre de structures employeuses dans la région Centre-Val de Loire était estimé à **1 497 en 2021, dont 82 % sont des associations. Le nombre de salariés en emploi principal était quant à lui estimé à 4 960 en 2021.**

L'écart observé avec les données présentées dans ce diagnostic s'explique par des différences méthodologiques. En effet, les données de la branche sport se limitent aux structures employant des salariés affiliés à cette branche et appliquant la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS).

Selon cette étude, la proportion de salariés des secteurs du sport appartenant à la branche sport représente environs 81% en 2021 contre 64% en 2014.

Fig 04 – Répartition de l'emploi salarié du champ privé associé au secteur sport, par tranches d'effectifs (source : Acoff-Urssaf 2022)

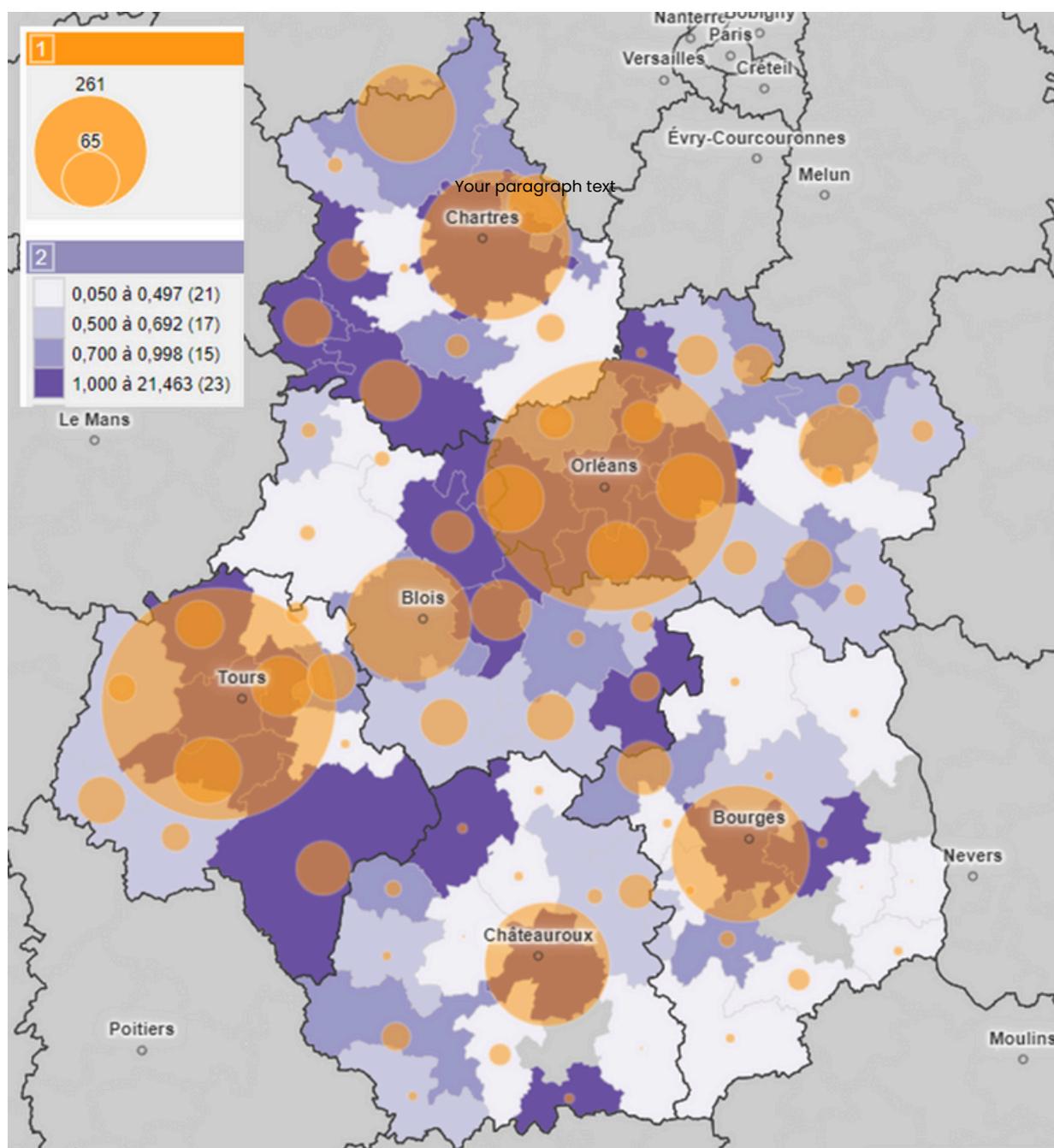


- 9319Z - Autres activités liées au sport
- 9311Z - Gestion d'installations sportives
- 9312Z - Activités de clubs de sports
- 8551Z - Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
- 9313Z - Activités des centres de culture physique

Les activités sportives emploient près de 5 700* salariés en région

Selon les données de l'ACOSS – URSSAF, les activités sportives occupaient, en 2022, 5 678* salariés dans le secteur privé concurrentiel et commercial. La majorité de ces emplois (69 %) se concentre dans les clubs de sports.

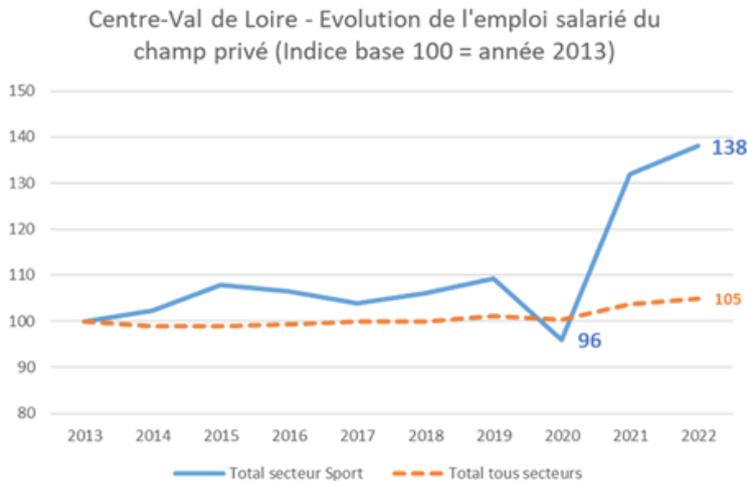
Fig 05 – Ventilation géographique de l’emploi salarié du champ privé dans le secteur sport et indice de spécificité de l’emploi du secteur (source : ACOSS-URSSAF 2022)



Aide à la lecture : Les cercles proportionnels correspondent au nombre d’emplois salariés du secteur. Les plages de couleur correspondent à l’indice de spécificité. Ainsi, plus la couleur est foncée, plus la part de l’emploi du secteur dans le territoire est importante. Un indice de spécificité supérieur à 1 signifie une plus forte proportion d’emplois du secteur par rapport à la moyenne régionale.

Éléments d’interprétation : L’emploi salarié dans le secteur du sport se concentre principalement le long de l’axe ligérien, sur l’axe Orléans-Tours, ainsi que dans les principaux pôles urbains départementaux. Certains territoires présentent une proportion plus élevée d’emplois salariés dans le secteur du sport par rapport à la moyenne régionale. C’est le cas des zones périphériques d’Orléans, Tours, Chartres, ou encore Châteaudun (territoires colorés en violet foncé). En revanche, d’autres territoires, notamment dans les départements du Cher et de l’Indre, affichent une proportion plus faible d’emplois dans ce secteur par rapport à la moyenne régionale.

Fig 06 – Evolution de l'emploi salarié du secteur sport (Indice base 100 = année 2013 – Données ACOSS-URSSAF)



Une forte reprise de l'emploi après la crise sanitaire de 2020

De 2013 à 2019, l'emploi dans le secteur sportif en région a progressé de 10 %. Cette croissance, bien que moindre par rapport à l'échelle nationale, s'explique par une **professionnalisation croissante des emplois sportifs**.

En 2020, les vagues successives de confinements liées à la crise sanitaire de la Covid-19 ont fortement impacté les activités sportives, entraînant un recul de l'emploi salarié dans ce secteur.

En 2021 puis en 2022, l'emploi salarié dans le secteur sportif a enregistré sa plus forte croissance.

La forte reprise s'explique notamment par l'augmentation de l'apprentissage, dont les effectifs apprentis sont intégrés dans le calcul du nombre de salariés, contribue sensiblement à cette hausse de l'emploi dans le secteur sportif.

Les chiffres en région CVL montrent une évolution de 478 apprentis en 2021 à 711 en 2022 (contrat d'apprentissage par les employeurs de la branche Sport - AFDAS).

Fig 07 – Répartition des actifs occupés selon les 12 principales familles professionnelles travaillant dans le secteur sport en région Centre-Val de Loire (source : Insee RP)



Un secteur caractérisé par une grande variété de métiers

Le secteur sportif se distingue par **sa diversité de métiers, reflétant les multiples facettes de ce secteur**.

Les données de l'INSEE, issues du recensement de la population, fournissent un aperçu détaillé de la répartition des actifs selon leur activité professionnelle principale.

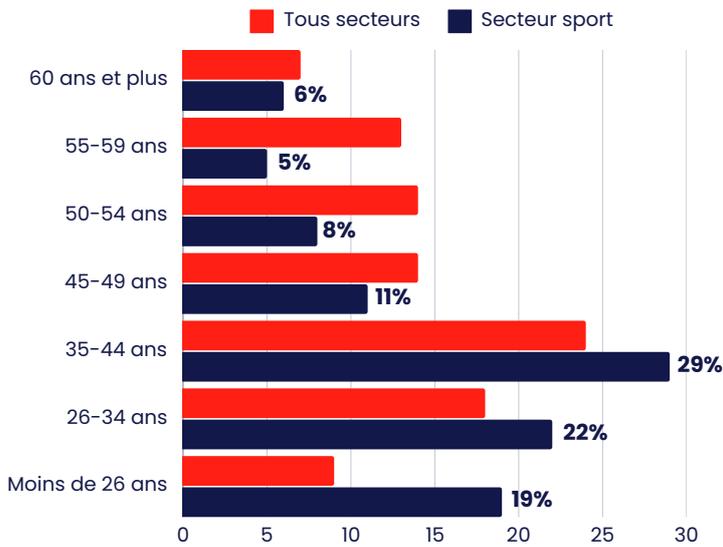
Parmi les métiers les plus fréquemment observés dans les établissements du secteur, **les moniteurs et éducateurs sportifs dominent, représentant près de 40 % des effectifs**.

Ensuite, **les métiers associés à la gestion et à l'administration des entreprises occupent une part significative des effectifs, représentant environ 13 %**.

Ces métiers comprennent une gamme variée de fonctions, telles que les employés administratifs, les secrétaires, les agents et hôtesse d'accueil, ainsi que les employés des services comptables ou financiers.

Enfin, l'administration publique représente également une part importante des effectifs du secteur sportif, avec environ 8 %. Ces professionnels travaillent au sein des collectivités locales, des services dédiés au sport ou encore des unités chargées de la promotion et de la régulation des activités sportives.

Fig 08 – Répartition de l'emploi salarié et non salarié par tranche d'âge, en région Centre-Val de Loire (source : Insee RP 2020)



Une population active en emploi relativement jeune, diplômée et plus souvent en temps partiel

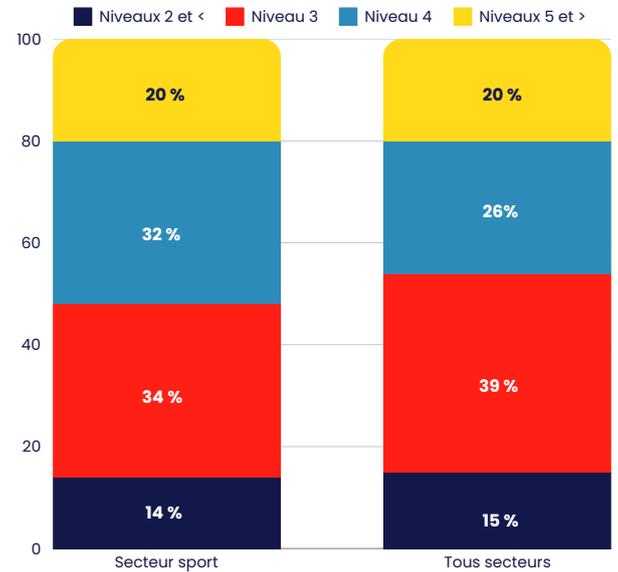
Le secteur sportif se distingue par **une main-d'œuvre jeune, avec plus de 41 % des salariés ayant moins de 35 ans, comparé à 28 % pour l'ensemble des secteurs.**

En termes de répartition entre les sexes, le secteur reste majoritairement masculin, avec seulement **42 % de femmes employées, contre une moyenne de 49 % pour l'ensemble des métiers.** Bien que des progrès aient été réalisés en matière de diversité de genre, cet écart a peu évolué au cours des dix dernières années selon les données INSEE du Recensement de la Population.

Pour les types de contrat, les emplois dans le secteur sont majoritairement en CDI (74 %), tandis que 17 % sont en CDD. Les 9 % restants regroupent les actifs en apprentissage ou contrat de professionnalisation.

Le temps partiel est également plus fréquent dans le secteur, représentant 25 % des effectifs contre 16 % dans l'ensemble des secteurs.

Fig 09 – Répartition de l'emploi salarié et non salarié selon le niveau de formation, en région Centre-Val de Loire (source : Insee RP 2020)



Légende :

Niveaux 2 et <	Aucun diplôme, BEPC
Niveau 3	CAP/BEP
Niveau 4	Baccalauréat
Niveaux 5 et >	Diplôme d'études supérieures

En ce qui concerne le niveau de formation, l'analyse révèle une répartition similaire à la moyenne de l'ensemble des secteurs économiques. **Cependant, une plus forte proportion de titulaires du niveau Bac est observée dans le secteur sportif (32 % contre 26 % tous secteurs confondus).** Cette tendance s'explique par le niveau de diplôme exigé pour les fonctions d'éducateurs sportifs, nécessitant un diplôme ou certification inscrite au RNCP, au minimum de niveau 4 (comme le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - BPJEPS). De plus, la proportion de non-diplômés dans le secteur sportif reste inférieure à la moyenne globale.



Focus sur les éducateurs sportifs : analyse des besoins en emploi et de la demande d'emploi et identification des principaux facteurs de tension

Pour réaliser cette analyse, nous nous appuyons sur les données relatives à la nomenclature des métiers FAP Dares V5Z82, dédiée aux "Sportifs et animateurs sportifs". Cette catégorie professionnelle englobe la Profession et catégorie Sociale 424a, regroupant les Moniteurs et éducateurs sportifs, ainsi que les sportifs professionnels. Il est important de noter que, selon la nomenclature des Professions et Catégories Sociales (PCS) de l'INSEE, les éducateurs sportifs comprennent à la fois les salariés et les travailleurs indépendants qui assurent, en dehors des établissements scolaires, l'enseignement de disciplines sportives, tandis que les sportifs professionnels participent à des compétitions sportives.

Fig 10 – Dénombrement et évolution des éducateurs sportifs, en région Centre-Val de Loire (source : Insee RP 2020)

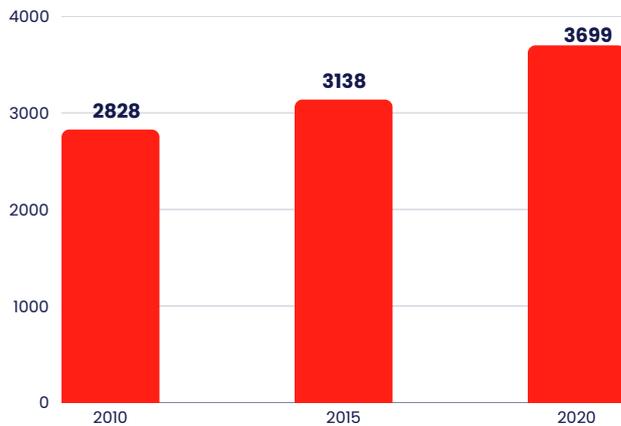
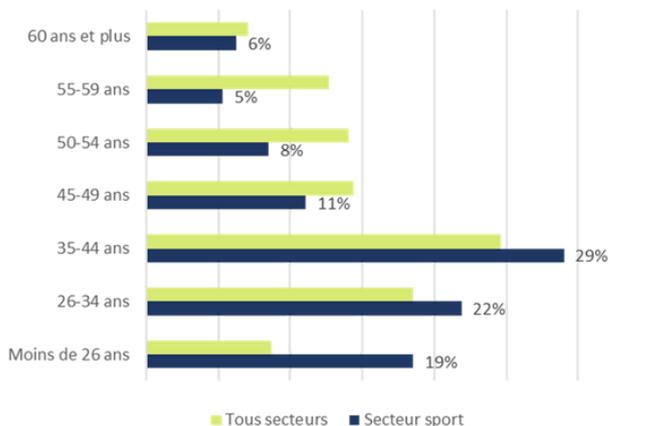


Fig 11 – Répartition de l'emploi salarié et non salarié selon la tranche d'âge (source : Insee RP 2020)

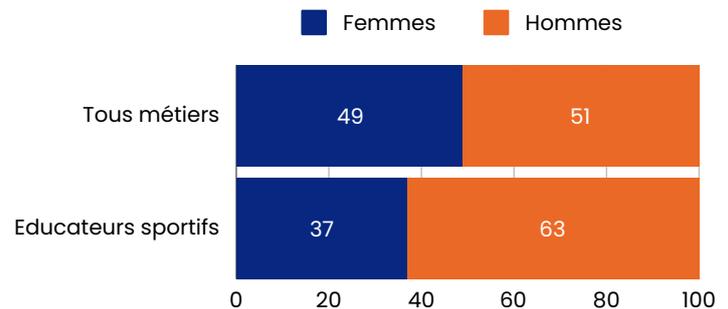


Des éducateurs sportifs en forte augmentation en région Centre-Val de Loire

Le nombre d'éducateurs et animateurs sportifs connaît une **forte progression en région, avec près de 3700 professionnels recensés en 2020** selon les données du recensement de la population : **augmentation significative de 18 % en cinq ans.**

Les métiers d'éducateurs et animateurs sportifs affichent l'un des taux de féminisation les plus bas au sein des activités de services marchands. En effet, seuls **37 %** des postes sont occupés par des femmes.

Fig 12 – Répartition de l'emploi salarié et non salarié selon le genre, en région Centre-Val de Loire, en % (source : Insee RP 2020)



En examinant la répartition par âge de ces professionnels, une tendance intéressante semble se dessiner. **La pyramide des âges révèle une surreprésentation des individus de moins de 35 ans, qui représentent 49 % de cette catégorie de travailleurs, soit un pourcentage supérieur à celui de l'ensemble des services marchands, établi à 44 %.**

En revanche, la part des salariés âgés de plus de 50 ans apparaît relativement faible, ne constituant que **19 %** de l'effectif total.

Plus de 800 projets de recrutements anticipés pour l'année 2024 en région

Les résultats de la dernière enquête sur les Besoins de Main d'Œuvre (BMO), menée par France Travail auprès d'un panel d'entreprises à la fin de l'année 2023, permettent de mesurer et d'estimer le volume des projets de recrutement par métier. **Pour les sportifs et animateurs sportifs, l'enquête BMO indique près de 820 projets de recrutement pour l'année 2024, dont près de la moitié (49%) concerne des emplois saisonniers**, soulignant ainsi la spécificité de la saisonnalité dans cette catégorie d'emploi. Cette saisonnalité regroupe trois dimensions : l'emploi qui répond au besoin ponctuel mais régulier, l'emploi temporaire de saison lié à l'évènement et l'emploi temporaire lié aux périodes estivales.

Près de 7 projets de recrutement sur 10 anticipés comme difficiles par les employeurs

Selon les résultats de l'enquête BMO, **67% des projets de recrutement envisagés pour l'année 2024 sont anticipés comme difficiles par les employeurs**. Ces difficultés de recrutement varient toutefois dans le temps et selon le contexte conjoncturel.

L'analyse des tensions de recrutement pour les métiers d'éducateurs et animateurs sportifs au cours des dix dernières années révèle plusieurs phases distinctes. Entre 2011 et 2013, cette période est caractérisée par des difficultés de recrutement relativement importantes. De 2014 à 2019, le marché du travail connaît un niveau de tension moyen voire faible. Dès 2021, une accentuation des tensions est observée suite à la crise sanitaire de la COVID-19. **Ces difficultés de recrutement restent prononcées sur l'ensemble des territoires de la région, aucun département n'étant épargné.**

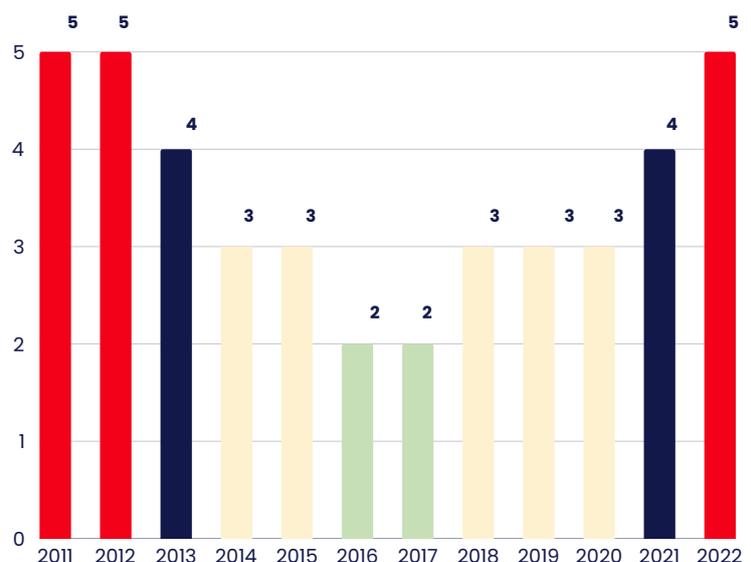
L'analyse des données de la DARES - France Travail permet d'identifier plusieurs facteurs à l'origine des tensions sur le marché du travail. La DARES distingue six facteurs potentiels, chacun étant gradué de 1 à 5 selon son niveau d'intensité. Pour le ROME dédié aux « éducateurs sportifs », deux facteurs se distinguent particulièrement. Premièrement, **l'intensité d'embauche** mesure le nombre d'offres d'emploi et de projets de recrutement par rapport à l'emploi moyen. **Plus les employeurs recrutent, plus ils doivent rechercher des candidats et réitérer le processus, ce qui peut potentiellement augmenter les tensions.** Deuxièmement, **le lien fort entre la spécialité de formation et le métier** rend le métier difficile d'accès pour des personnes ne possédant pas la formation requise. **Un décalage entre les compétences demandées par les employeurs et celles disponibles chez les chercheurs d'emploi peut alimenter les tensions.**

L'anticipation de difficultés de recrutement pour les éducateurs et animateurs sportifs reflète des défis structurels et conjoncturels persistants. La forte demande de main-d'œuvre qualifiée, combinée à des exigences spécifiques en matière de formation, crée un décalage entre l'offre et la demande sur le marché du travail. **Les employeurs doivent donc faire face à des cycles de recrutement intensifiés et à une pénurie de compétences adaptées, exacerbant ainsi les tensions dans ce secteur.**

Fig 13 – Nombre de projets de recrutements en 2024 de « Sportifs et animateurs sportifs » par département (source : France Travail)

Département	Projets de recrutement	Difficultés à recruter	Emplois saisonniers
Loiret 45	240	83%	46%
Eure-et-Loir 28	150	53%	33%
Indre 36	140	79%	71%
Indre-et-Loire 37	110	46%	55%
Loir-et-Cher 41	90	44%	33%
Cher 18	90	78%	56%
Total	820	67%	49%

Fig 14 – Tendence du score de tension 2011 – 2022 « Educateurs et animateurs sportifs » en Centre-Val de Loire (source : des données : France Travail – DARES, métiers en tension 2022)



Aide à la lecture : Le score de tension est gradué de 1 à 5. un score de 5 signifie un niveau de difficulté de recrutement très élevé. A contrario, un score de 2 ou 1 signifie un niveau de tension faible à très faible.

Des tensions croissantes et une certaine forme de résilience face aux crises

En 2023, le marché du travail pour les éducateurs sportifs a montré une dynamique complexe et en constante évolution, avec **1 190** demandeurs d'emploi de catégories A, B et C inscrits à France Travail au cours des 12 derniers mois. Pour rappel, les demandeurs de catégorie A comprennent les personnes sans emploi, celles ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois (catégorie B) et les personnes ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois (catégorie C). **Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C a augmenté de 9,2 % par rapport à 2022.** La seule catégorie A représente **380** demandeurs d'emploi, un chiffre stable par rapport à l'année précédente.

L'analyse des offres d'emploi doit être effectuée avec vigilance, car seule une partie de ces offres est captée par France Travail et ses partenaires. **Le secteur associatif sportif privilégie le réseau direct comme principal canal de diffusion des besoins de recrutement.** Par ailleurs, France Travail distingue les offres collectées directement par ses services et les offres diffusées, incluant celles transmises par les sites partenaires. Selon les données disponibles, **570 offres ont été diffusées sur francetravail.fr au cours des 12 mois de l'année 2023.** Il est cependant plus pertinent de suivre l'évolution annuelle des offres d'emploi collectées directement par France Travail. En effet, bien que ce phénomène s'estompe au cours des dernières années, les données sur les offres diffusées peuvent être sujettes à une plus grande volatilité du fait de l'intégration des offres d'emploi des partenaires de France Travail.

L'analyse des offres d'emploi collectées permet d'observer une baisse du nombre d'offres dès l'année 2019, amplifiée en 2020 en raison de la crise sanitaire qui a fortement impacté les projets de recrutement. Une reprise est observée dès 2021, qui s'accélère l'année suivante pour atteindre un niveau d'offres comparable à celui de 2018. Toutefois, un repli est noté en 2023. **Il est également important de souligner que 81% des offres d'emploi concernent des contrats dits « durables », c'est-à-dire des contrats de plus de 6 mois.**

Cette observation montre que, malgré une augmentation significative des demandeurs d'emploi, le marché pour les éducateurs sportifs reste tendu. La stabilité du nombre de demandeurs dans la catégorie A, associée à la prépondérance des contrats durables dans les offres d'emploi, indique une certaine résilience du marché. Cependant, **les fluctuations observées dans le nombre d'offres d'emploi depuis 2019 mettent en évidence la sensibilité du marché aux aléas conjoncturels et sanitaires.**

Fig 15 – Évolution du nombre d'offres d'emploi collectées par France Travail : indice base 100 = année 2018 (source : France Travail)

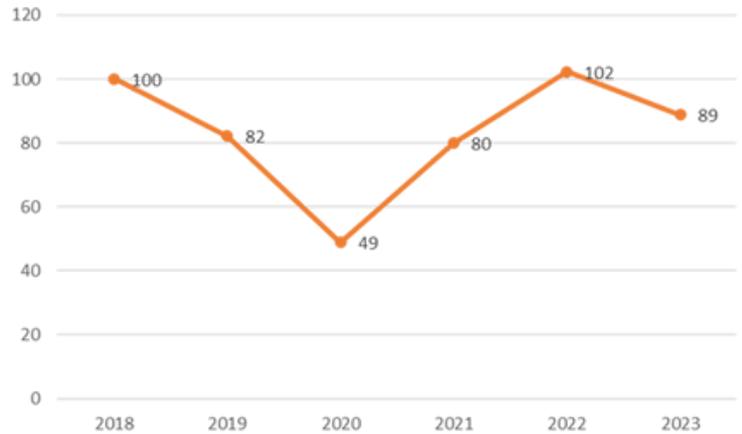


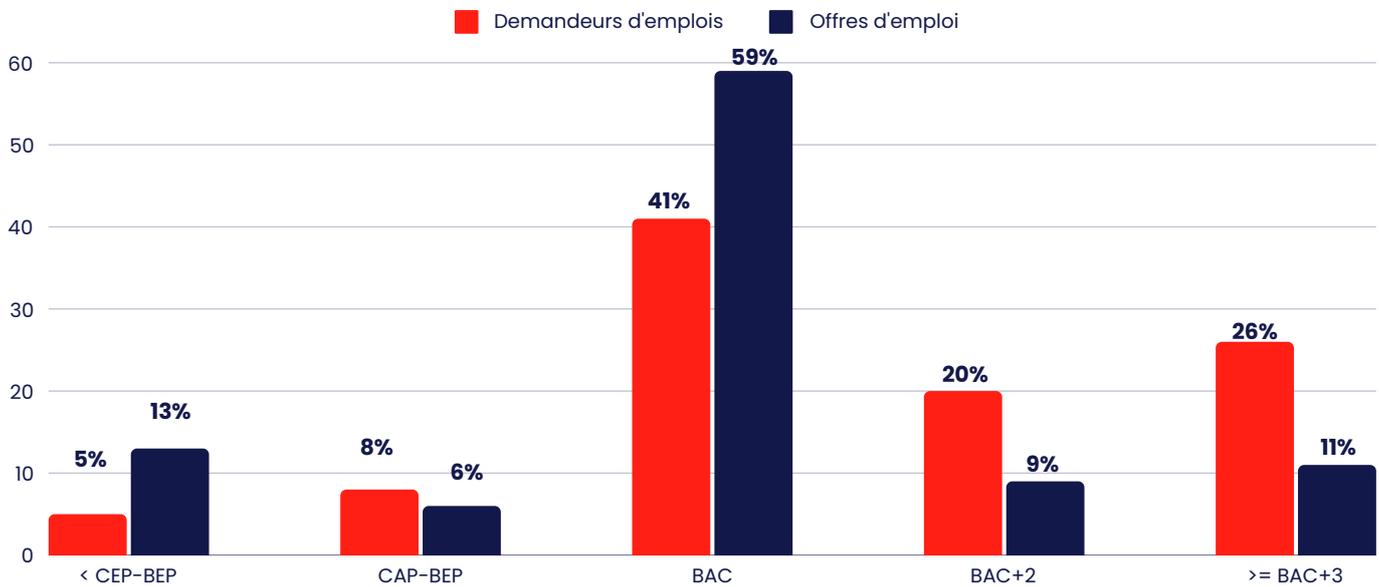
Fig 16 – Répartition des offres d'emploi selon le secteur d'activité détaillé (code APE), pour l'année 2023 en région Centre-Val de Loire – Focus ROME « Educateurs et animateurs sportifs » (source : France Travail)

Code APE	Libellé secteur APE	Nb OEE 2023
8411Z	Administration publique générale	24%
9329Z	Autres activités récréatives et de loisirs	20%
9312Z	Activités de clubs de sports	17%
9311Z	Gestion d'installations sportives	7%
5520Z	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	5%
5530Z	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules	3%
7820Z	Activités des agences de travail temporaire	3%
8551Z	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisir	3%

Fig 17 – Répartition par ROME des offres d'emploi déposées par des entreprises, associations du secteur sport, pour l'année 2023 en région Centre-Val de Loire (source : France Travail)

Code ROME	Libellé ROME	Nb OEE 2023
G1204	Éducation en activités sportives	36%
M1601	Accueil et renseignements	6%
G1803	Service en restauration	5%
G1203	Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	4%
D1401	Assistanat commercial	4%
G1602	Personnel de cuisine	4%
I1203	Maintenance de bâtiments et des locaux	3%

Fig 18 – Adéquation des profils entre les demandeurs d'emploi (A,B et C) et les offres collectées par les recruteurs – Focus sur le ROME « Educateurs et animateurs sportifs » (source : France Travail – T3 2023)



Une demande relativement soutenue et une diversification des opportunités professionnelles

L'analyse de la ventilation des offres d'emploi selon le secteur d'activité permet d'identifier les principaux recruteurs d'éducateurs sportifs. **En 2023, 48% des offres sont issues du secteur sportif.** Les autres secteurs recruteurs sont, par ordre d'importance, l'administration publique (24%) et l'hébergement (8%, incluant l'hébergement touristique et l'hôtellerie de plein air).

Cette concentration significative des offres d'emploi dans le secteur sportif indique une demande soutenue pour les éducateurs sportifs dans ce domaine. **La diversification des offres, avec une présence notable dans l'administration publique et le secteur de l'hébergement, souligne l'importance de ces métiers dans divers contextes professionnels.**

Si l'on considère l'ensemble des offres d'emploi déposées par des entreprises, quel que soit le métier recherché, les postes associés au ROME « Éducation en activités sportives » représentent 36% des offres d'emploi dans le secteur sportif. Ensuite, une grande variété de métiers est présente, notamment ceux de l'accueil et renseignements (6%), du service en restauration (5%) et du personnel de cuisine (4%).

Les demandeurs d'emploi généralement bien diplômés

En effet, 46% des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C, recherchant un poste d'éducateur ou animateur sportif, disposent d'un niveau de formation équivalent ou supérieur au Bac+2. Par ailleurs, 41% d'entre eux sont titulaires d'un baccalauréat. **La proportion élevée de demandeurs d'emploi titulaires de diplômes supérieurs reflète une bonne préparation académique parmi les candidats.**

Cependant, la répartition des offres d'emploi montre des dissimilarités, avec 80 % des offres exigeant au minimum un niveau de diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat, dont 20 % nécessitant un diplôme de niveau Bac+2 ou supérieur. Ce décalage entre les niveaux de diplôme des demandeurs et les exigences des offres d'emploi pourrait indiquer une surqualification relative ou une inadéquation des compétences spécifiques requises, expliquant en partie les tensions sur le marché du travail pour ces métiers.

Il est important de préciser que les postes d'éducateurs et animateurs sportifs sont principalement accessibles à partir d'un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport). Ce diplôme atteste des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier et est classé au niveau 4 (niveau baccalauréat). 19% des offres d'emploi enregistrées qui demandent un niveau de diplôme inférieur au Bac peuvent correspondre à des métiers proches du secteur d'activités où le BPJEPS n'est pas requis.



Panorama régional de l'offre de formation associée au métier d'éducateur sportif

Un métier réglementé

Article L 212-1 du code du sport, "seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive [...] les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle enregistré au RNCP".

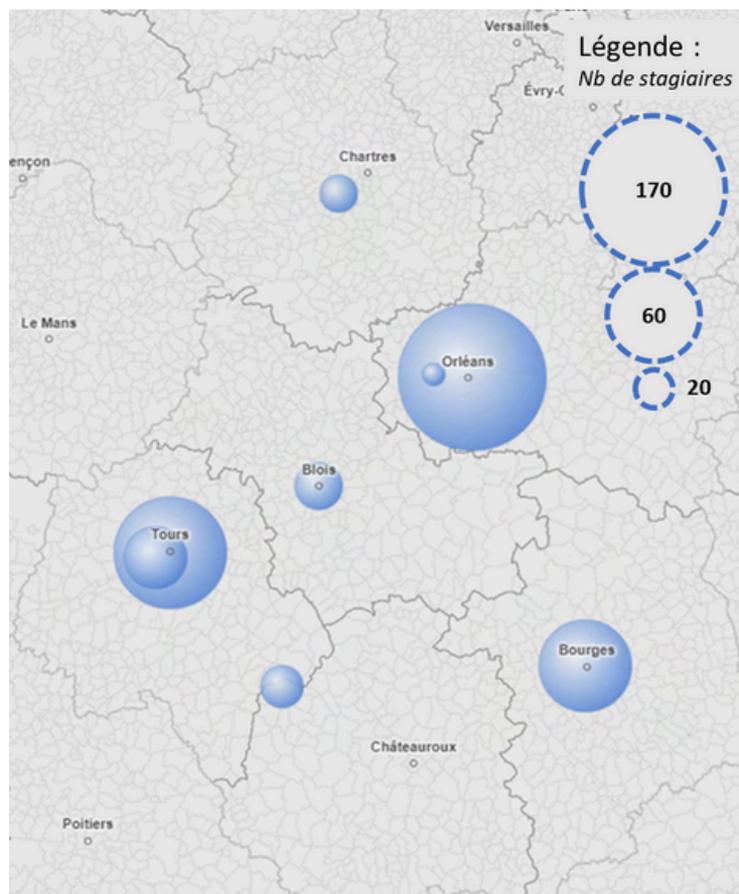
Différentes formations permettent l'encadrement : les formations issues du Ministère de l'enseignement supérieur comme les STAPS, du Ministère jeunesse et sport comme les BPJEPS et de la branche professionnelle comme les titres et les CQP.

Créé en 2001 par le Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, le BPJEPS est un diplôme de niveau 4 enregistré au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Il succède ainsi au BEES (Brevet d'État d'Éducateur Sportif). La formation en alternance, avec des périodes en centre de formation et en entreprise, permet d'acquérir une autonomie complète et réglementée en tant qu'éducateur sportif.

Fig 19 – Offre de formation (BPJEPS, DEJEPS) en région Centre-Val de Loire et nombre de stagiaires, pour les sessions démarrées en 2022 (source Forômes - DRAJES)

Libellé OF	Libellé Formation	Nb stagiaires
CREPS Centre-Val de Loire (total)		64
	BPJEPS Educateur sportif Activités aquatiques et de la natation	9
	BPJEPS Educateur sportif Activités de la forme	7
	BPJEPS Educateur sportif Activités équestres	10
	BPJEPS Educateur sportif Activités physiques pour tous	29
	DEJEPS Perfectionnement sportif BMX	9
FORMASAT (total)		156
	BPJEPS Activités sports collectifs Football	3
	BPJEPS Activités sports collectifs Handball	2
	BPJEPS Educateur sportif Activités aquatiques et de la natation	10
	BPJEPS Educateur sportif Activités de la forme	41
	BPJEPS Educateur sportif Activités gymniques	11
	BPJEPS Educateur sportif Activités physiques pour tous	71
	BPJEPS Educateur sportif basket-ball	18
I.R.S.S (total)		30
	BPJEPS Educateur sportif Activités de la forme	13
	BPJEPS Educateur sportif Activités physiques pour tous	17
Institut Professionnel des Métiers du Sport (total)		95
	BPJEPS Educateur sportif Activités aquatiques et de la natation	15
	BPJEPS Educateur sportif Activités de la forme	59
	BPJEPS Educateur sportif Activités physiques pour tous	21
Les écuries du Val de l'Eure (total)		11
	BPJEPS Educateur sportif Activités équestres	11
Ligue du Centre-Val de Loire de Tennis (total)		17
	DEJEPS Perfectionnement sportif Tennis	17
Ligue du Centre-Val de Loire de Natation (total)		12
	BPJEPS Educateur sportif Activités aquatiques de la natation	12
Lycée d'enseignement agricole privé Saint Cyran (total)		13
	BPJEPS Educateur sportif Activités équestres	13
Maison Familiale Rurale de Chaingy (total)		5
	BPJEPS Educateur sportif Pêche de loisirs	5
Total		403

Fig 20 – Répartition géographique des stagiaires inscrits dans les formations BPJEPS, DEJEPS - Sessions de formation démarrées en 2022 (source Forômes - DRAJES)



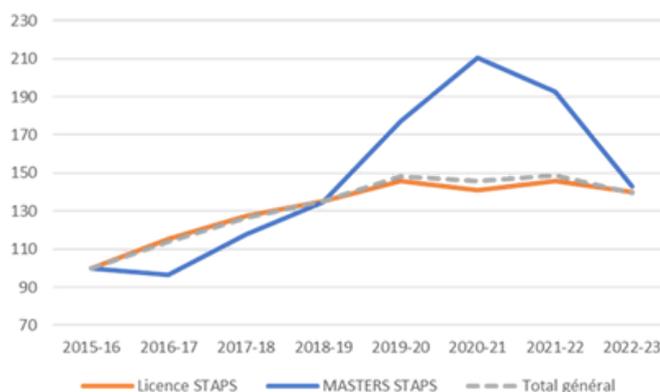


Panorama régional de l'offre de formation associée au métier d'éducateur sportif

Fig 21 – Offre de formation en apprentissage en région Centre-Val de Loire et nombre d'apprentis, rentrée 2022
(Source : AFDAS, traitement GIP Alfa Centre)

Libellé OF	Libellé Formation	Nb apprentis
ARFASSECCENTRE FORMASAT		149
	BP JEPS BP JEPS Activités aquatiques et de la natation	1
	BP JEPS BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME	22
	BP JEPS BPJEPS ACTIVITES SPORTS COLLECTIFS	4
	BP JEPS SPECIALITE EDUCATEUR SPORTIF (BP JEPS)	114
	BP JEPS SPECIALITE EDUCATEUR SPORTIF, MENTION ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS (BP JEPS)	2
	BP JEPS SPECIALITE EDUCATEUR SPORTIF, MENTION GOLF (BP JEPS)	2
	DE JEPS DIPLOME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPE PERFECTIONNEMENT SPORTIF (DE JEPS)	4
CFA CMA CVL SITE DE JOUE LES TOURS		3
	BP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE (BP)	3
CFA DES UNIVERSITES CENTRE-VAL DE LOIRE		2
	MASTER PRO STAPS:ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE (MASTER)	2
FORMA EST		28
	BP JEPS BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME	12
	BP JEPS SPECIALITE EDUCATEUR SPORTIF (BP JEPS)	13
	BP JEPS SPECIALITE EDUCATEUR SPORTIF, MENTION ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS (BP JEPS)	3
IFAB BOURGES		10
	CAP METIERS DU FOOTBALL (CAP)	10
IPMS FORMA SUD EST		26
	BP JEPS BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME	20
	BP JEPS SPECIALITE EDUCATEUR SPORTIF (BP JEPS)	5
	BP JEPS SPECIALITE EDUCATEUR SPORTIF, MENTION ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS (BP JEPS)	1
IPMS TOURS		75
	BP JEPS BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME	29
	BP JEPS SPECIALITE EDUCATEUR SPORTIF (BP JEPS)	40
	BP JEPS SPECIALITE EDUCATEUR SPORTIF, MENTION ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS (BP JEPS)	6
IRSS SPORT LA RICHE		30
	BP JEPS BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME	2
	BP JEPS SPECIALITE EDUCATEUR SPORTIF (BP JEPS)	24
	BP JEPS SPECIALITE EDUCATEUR SPORTIF, MENTION ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS (BP JEPS)	4
LYCEE LA PROVIDENCE IFC PRO		1
	MC4 ANIMATION-GESTION DE PROJETS DANS LE SECTEUR SPORTIF (MC NIVEAU IV)	1
		324

Fig 22 – Evolution du nombre d'étudiants inscrits dans la filière STAPS en région centre-Val de Loire (Indice base 100 = rentrée 2015 – source : fichier SiSE, 2024)



Une progression de 30% à 40% dans la filière STAPS est à noter entre 2015 et 2023. Cette évolution est plus importante pour les étudiants en Masters par rapport aux inscrits en licence STAPS, entre 2019 et 2022.

Une offre de formation principalement concentrée sur Orléans, Tours et Bourges

En région Centre-Val de Loire, en 2022, **plus de 400 stagiaires ont suivi une formation BPJEPS dans le cadre d'une formation continue, tandis que 320 jeunes ont suivi ces formations par apprentissage**. Plusieurs organismes, tels que le CREPS, FORMASAT, l'IRSS et l'Institut professionnel des métiers du sport, délivrent ce diplôme, ces formations professionnelles étant dispensées dans des territoires comme Orléans, Tours et Bourges.

Fig 23 - La filière STAPS en Centre-Val de Loire propose différentes formations soit en format traditionnel soit en format d'apprentissage (source remontée ministérielle 2022/2023)

Libellé formation licence L3 STAPS Orléans- Bourges	Nb inscrits (2022/2023)
Activité physique adaptée-santé (APA - S)	95
Activité physique adaptée-santé (APA - S)- formation continue	1
Education et Motricité	122
Education et Motricité - formation continue	2
Entraînement sportif	108
Entraînement sportif - formation continue	1
Management du sport	60

Libellé formation Master 2 STAPS Orléans	Nb inscrits (2022/2023)
Activité physique adaptée-santé (APA - S)	7
Activité physique adaptée-santé (APA - S)- apprentissage	15
Ingénierie et ergonomie de l'activité physique (IEAP)	16
Ingénierie et ergonomie de l'activité physique (IEAP)- formation continue	3
Ingénierie et ergonomie de l'activité physique (IEAP)- apprentissage	10
Management du sport - formation continue	1
Management du sport - apprentissage	12

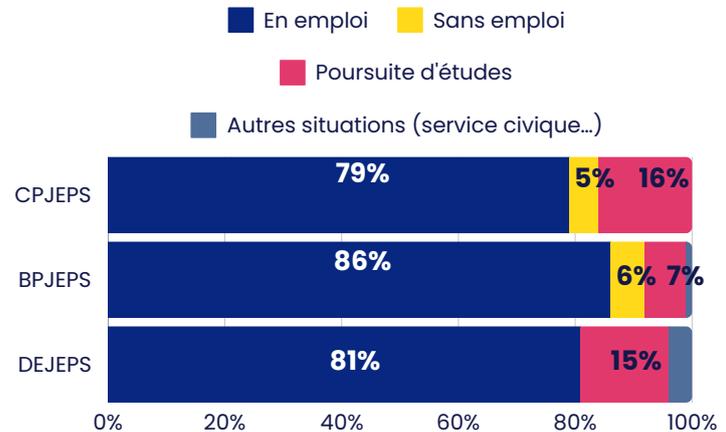
À la rentrée 2022, la filière STAPS de l'université d'Orléans accueillait un peu plus de 1600 étudiants, du niveau licence au doctorat, un volume relativement stable depuis 2019 mais en forte hausse sur les 10 dernières années, démontrant l'attractivité croissante de cette filière auprès des jeunes.

Fig 24 - Certifications de la branche sport portées par les ligues Centre-Val de Loire et effectifs inscrits (source CROS)

Libellé Certification (CQP)	Ligues	Nb inscrits (2022/2023)
Animateur de loisirs sportif option Activité gymnique d'entretien et d'expression AGE	UFOLEP	6
Animateur de loisirs sportif option jeux d'opposition JSJO	EPGV	23
Animateur de loisirs sportifs	UFOLEP	22
Initiateur voile	Sport pour tous	10
Moniteur arts martiaux option judo	Voile	9
Educateur de tennis	Judo	20
Moniteur canoë kayak	tennis	33
Brevet d'entraîneur de football (BEF)	canoë kayak	11
Brevet de moniteur de football (BMF)	football	23
TFP niveau 4 éducateur de handball	football	156
	handball	19

Enfin, les Fédérations Sportives offrent également des certifications professionnelles. En 2022, près de 260 personnes ont obtenu des diplômes ou certifications dans le cadre de ces formations spécifiques.

Fig 25 - Situation principale des sortants de formation selon le niveau de diplôme (ensemble cursus) en Centre-Val de Loire - cumul années 2022 et 2023 (source : Enquêtes IDJEP 2022 -2023, Traitement Gip Alfa)



En outre, une insertion professionnelle qui tend à s'améliorer, notamment en STAPS

Selon les dernières données du dispositif d'enquêtes IDJEPS de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP), **86% des étudiants sortant d'une formation BPJEPS en région Centre sont en emploi dans les six mois après l'obtention de leur diplôme**, 7% sont en poursuites d'études et 6% sans emploi au moment de l'enquête.

Pour les diplômés d'une licence STAPS, 88% ont trouvé un emploi dans les deux ans après l'obtention de leur diplôme, selon une étude de la C3D STAPS menée sur les diplômés de 2021. Ce taux est en augmentation par rapport à l'étude précédente sur les diplômés de 2018, qui affichait un taux d'emploi de 83,5% après une licence et de 88% après un master. Les étudiants non insérés deux ans après leur diplôme poursuivent souvent leurs études, avec une moyenne de 65,5%. En licence générale, ce taux dépasse 75%, avec la majorité restant dans le secteur sportif, principalement en STAPS. Une petite part des étudiants (12%) ne trouve pas d'emploi, souvent en raison d'un manque d'offres, d'exigences élevées, ou d'attentes pour des réponses ou des césures, selon les éléments d'interprétation du C3D STAPS.

On constate un accroissement des effectifs en formation et une insertion professionnelle qui continue de progresser. Cela s'expliquerait en partie par la diversification des débouchés professionnels.

Les diplômés peuvent travailler dans l'enseignement, la gestion et le management du sport, la préparation physique, la rééducation, la recherche en sciences du sport, ainsi que dans des secteurs émergents comme l'ergonomie, la prévention de la santé par l'activité physique et le développement social par le sport.



Conclusion

Cet état des lieux régional du secteur sportif en Centre-Val de Loire met en lumière une dynamique complexe et en constante évolution marquée par plusieurs tendances clés. Le secteur est largement dominé par des associations et de très petites structures employant moins de 5 salariés, fait preuve d'une certaine forme de résilience face aux défis économiques et sanitaires récents.

Les données analysées révèlent une demande soutenue pour les éducateurs sportifs, malgré une augmentation significative du nombre de demandeurs d'emploi. La stabilité des offres d'emploi et la prévalence des contrats durables montrent une certaine pérennité du marché du travail dans ce secteur. Cependant, les fluctuations observées depuis 2019, notamment en raison de la crise sanitaire, mettent en évidence la sensibilité de ce marché aux aléas conjoncturels.

Par ailleurs, le secteur sportif se distingue par une population active relativement jeune, avec une proportion élevée de professionnels âgés de moins de 35 ans. Bien que cette jeunesse soit un atout pour le secteur, apportant dynamisme et innovation, le faible taux de féminisation reste un défi à relever.

Les éducateurs sportifs, en particulier, constituent un métier en développement mais encore marqué par des tensions et des besoins de recrutement croissants.

La diversification des opportunités professionnelles, avec des offres émanant non seulement du secteur sportif mais aussi de l'administration publique et de l'hébergement, témoigne de l'importance croissante des métiers liés au sport dans divers contextes professionnels. Cette diversité des métiers reflète les multiples facettes du secteur et la variété des compétences requises pour répondre aux besoins actuels et futurs.

En outre, l'analyse révèle des besoins de professionnalisation croissants des acteurs du sport. La formation continue et l'accompagnement professionnel sont identifiés comme des leviers essentiels pour améliorer les compétences et la qualité des prestations.

En conclusion, le diagnostic du secteur sport en Centre-Val de Loire met en évidence les défis et les opportunités auxquels le secteur est confronté. La résilience, l'innovation, et la coopération entre les différents acteurs sont les clés pour renforcer le dynamisme du sport dans la région et répondre aux besoins futurs de la population.



CENTRE-VAL DE LOIRE



ALFA
CENTRE-VAL DE LOIRE


**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE**



**CROS
CENTRE
VAL DE LOIRE**

 **France
Travail**

AFDAS
DEMAIN SERA FORMATION

Réalisation : Pôle ORFE - GIP Alfa Centre-Val de Loire
avec l'appui du CROS Centre-Val de Loire, la DRAJES, France Travail, l'OPCO AFDAS
et le Conseil régional dans le cadre de la Conférence Régionale du Sport Centre-Val de Loire.
Date de parution : Janvier 2025.